

REUNION DE TRAVAIL
EQUIPE DEPARTEMENTALE 79
25 MAI 2015

Lieu de la réunion : UVA St Jean d'Angely

Personnes présentes : Laetitia QUEMERE Responsable de l'Equipe Départementale ; Mathieu DAUNAS Entraîneur

*

Présentation de l'entraîneur :

Mathieu DAUNAS
33 route de Port la Pierre
17100 ST VAIZE
06.88.58.49.74
Carte professionnelle ne cours de renouvellement

CV sportif :

France : 1 x vice-champion de France
2 x 3ème France
7 finales
1 titre de champion de France par équipe DN2 - St Jean d'Angely

Europe : 1 x vice-champion d'Europe
4 finales europe

Monde : 1x vice-champion du Monde
2 finales monde

CV professionnel :

Entraîneur BMX à UVA St Jean d'Angely
Entraîneur BMX, Route, VTT et piste au VCCO la Rochelle
Entraîneur BMX – DN2 au club de Canéjan

Diplômes :

- BF1 et BF2
- BEESAC1

*

But de l'équipe :

L'équipe départementale 79 de BMX aura pour but de préparer des pilotes dont l'objectif annuel est la qualification pour le TFBMX ou le challenge/championnat de France et potentiellement l'accès au statut de pilotes nationaux.

Pour mémoire, un pilote qualifié pour le TFBMX ou le challenge/championnat de France accède l'année suivante aux Indoors et à la Coupe d'Europe.

L'équipe portera sur les courses nationales les couleurs du Comité Départemental 79 comme c'est le cas par exemple pour l'équipe Gironde.

Objectif sportif : qualification pour le TFBMX ou le challenge/championnat de France

Il est donc indispensable que les candidats intéressés pour intégrer l'équipe départementale s'engage dans un processus de qualification

Composition de l'équipe :

- 15 pilotes maximum de la catégorie Benjamin et au-delà.

L'idéal serait d'avoir au moins 2 pilotes dans chaque catégorie : 2 benjamins, 2 minimes, 2 cadets, 2 juniors et 2 hommes 19 ans et plus.

- une journée de détection (13 septembre) :

Un courrier serait envoyé aux éducateurs des 3 clubs pour qu'ils transmettent une liste de pilotes pressentis pour intégrer l'équipe départementale et qui auraient une réelle volonté à accéder au TFBMX ou au Challenge/championnat de France.

La journée de détection serait composée essentiellement de tests techniques. Il y aura peu de tests physiques car les pilotes sortent d'une période de vacances. Cette n'interviendra que si nous avons plus de 15 pilotes intéressés pour intégrer l'équipe.

La journée de détection serait complétée par une journée d'observation en course des pilotes candidats sur la manche du challenge régional à SAINTES le 27 septembre.

La liste des pilotes retenus sera connue début octobre.

Les pilotes qui intégreront dans l'équipe devront :

- s'engager dans le processus de qualification ;
 - respecter s'engager à suivre avec rigueur les stages. Un pilote qui ne viendrait pas à un ou plusieurs rassemblements de l'équipe, sans une excuse valable, pourra se voir exclure de l'équipe.
- Une journée de travail avec l'entraîneur de l'équipe et les éducateurs de chaque club permettra à l'ensemble de ces intervenants de s'entendre sur le suivi de la progression des pilotes tout au long de l'année.

Matériels de l'équipe :

- Jeu de maillots « équipe départementale des Deux-Sèvres » qui reste propriété du CD 79.
- Point de rassemblement de l'équipe sur les 3 manches du challenge France (tente au couleur du CD 79?)

Rassemblements de l'équipe :

- Stages sur les pistes du 79 : Niort, Aiffres, St Léger de la Martinière (nombre reste à déterminer)
- 2 ou 3 stage sur des pistes extérieures choisies pour le Challenge France dont les dates et lieux seront connus d'ici la fin de l'été
- L'entraîneur encadrera l'équipe lors des 3 manches du challenge France. Une tente « comité départemental 79 » (?) pourrait accueillir les pilotes qui devront y être présents tout au long de la journée de compétition pour y recevoir les consignes et conseils de l'entraîneur.

Prise en charge des engagements :

- Tous les pilotes qui seront qualifiés pour le TFBMX ou le Challenge France se verront rembourser leur engagement pour ces courses.

Budget:

Le budget ne peut pas pour l'instant être finalisé puisqu'il dépendra de la manière dont la facturation des prestations sera effectuée :

- Option 1 : auto entrepreneur ;
- Option 2 : rétrocession d'heures par le club de l'UVA de St Jean d'Angely qui envisagerait de prendre l'entraîneur en contrat de travail.

L'option choisie sera connue très rapidement après une concertation entre l'entraîneur et les dirigeants de l'UVA de St Jean d'Angely.